

## 59 Roubaix quartier de l'Hommelet ● Beuque et Cie

Réparation et location de matériel électrique dont des transformateurs aux PCB sans autorisation administrative. Après la mise en liquidation en septembre 2001, 79 transformateurs ont été éliminés ; 33 sont restés sur place après contrôle de leur état. Une partie du site a été ravagée par un incendie en septembre 2002.

25 septembre 2001  
La Voix du Nord

### Pollution

## Du pyralène dans des ateliers à l'Hommelet Le maire a alerté le préfet



Les ateliers des Ets Beuque implantés dans le quartier de l'Hommelet. Tout près de logements et des écoles.

### ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme  
et de l'environnement  
14, rue de l'Atlas - 75019 Paris  
01.48.04.09.36

Il n'y a pas à Roubaix de sites relevant de la circulaire SEVESO, mais le maire René Vandendonck est plus que jamais attentif aux risques industriels. Du reste, il n'a pas attendu la catastrophe de Toulouse pour alerter la préfecture sur les dangers que représentent pour les voisins, les ateliers des Ets Beuque, une petite entreprise en voie de liquidation judiciaire, installée au 102 rue de l'Hommelet et spécialisée dans la réparation de matériel électrique et la location de transformateurs, dont certains contiennent du pyralène. Un problème qui préoccupe René Vandendonck depuis septembre 1983. A l'époque, il était directeur de cabinet d'André Diligent.

Dans ce courrier daté du 12 juillet, le maire rappelait les infractions constatées, lors d'une visite effectuée en mai, juillet et août 2 000 par l'inspec-

teur chargé du contrôle des installations classées, et le résultat des analyses : sur 25 appareils contaminés sur les 25 testés (le parc en compte 62). En raison des risques encourus dans un quartier fortement urbanisé où tout accident aurait des conséquences graves pour la sécurité publique, le maire demandait donc des mesures d'urgence, pour assurer dans les meilleurs délais l'élimination des transformateurs pollués, le cas échéant selon la procédure d'office. Le 17 août, la Préfecture précisait qu'elle demandait auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement l'autorisation de recourir à l'Agence de l'énergie (ADEME) pour procéder, selon la procédure de site « orphelin » à l'exécution d'office des travaux d'élimination des matériels contenant du pyralène.

26 septembre 2001  
La Voix du Nord

### ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme  
et de l'environnement  
14, rue de l'Atlas - 75019 Paris  
01.48.04.09.36

### Environnement

François Beuque, des ateliers de l'Hommelet, a tout perdu à cause des transformateurs au pyralène

## « Je suis le plus grand bandit du monde ! »

« La DRIRE me réclame 3 millions pour éliminer le pyralène. Alors je suis obligé d'arrêter ! J'avais 6 salariés qui ont été licenciés il y a 10 jours. Et il n'y a pas eu d'accident, ni de plainte du voisinage ici depuis trente ans. Mais il y a deux poids, deux mesures ; à Toulouse, l'usine chimique reste, ici on fiche les gens dehors. On s'attaque à moi parce que je ne suis qu'un petit, que je suis tout seul et sans les moyens de me défendre. Je suis le plus grand bandit du monde... » François Beuque est partagé entre la colère et le désespoir. Le maire a en effet alerté le préfet sur les « dangers » de cette entreprise,

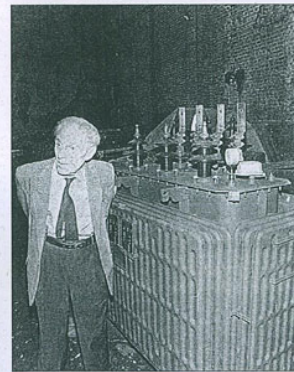
en voie de liquidation judiciaire, spécialisée, notamment dans la location et la réparation de transformateurs électriques, dont certains seraient contaminés par du pyralène, une substance dite cancérigène. **Persona non grata...** Pourtant, aujourd'hui, et avec le recul, François Beuque fait une autre analyse. Et il ressort des courriers envoyés au ministère à cette époque, un ministère qui en accusait réception en stipulant le bien-fondé de ses remarques, et promettait une réponse... qui n'est jamais arrivée. « Autrefois, les transformateurs étaient plongés

dans des cuves de refroidissement contenant de l'huile. En 1961, des gens compétents ont décidé qu'il fallait remplacer l'huile par le pyralène qui était moins inflammable. On a stocké et transporté ce produit sans précautions particulières. En 1985, on a décrété qu'il était « persona non grata », parce que cancérigène et qu'il fallait éliminer les transformateurs au pyralène ! Alors j'ai la DRIRE sur le dos depuis, tout ce temps. Je suis passé au tribunal correctionnel pour non respect du règlement. En 1988, j'ai dépensé 700 000 F pour éliminer les transformateurs contaminés. Mais la loi s'est durcie.

Les transfos sont retournés dans l'huile, mais cette huile est chargée du pyralène que contenaient les cuves auparavant. Et au delà d'un seuil qui correspond à un morceau de sucre dans 100 litres d'eau, il faut encore éliminer ces transformateurs... Je fais du négoce d'appareils d'occasion, j'en ai donc beaucoup plus qui ont été dans le pyralène qu'unique dans l'huile. Financièrement je ne peux pas investir tout l'argent qu'ils me réclament pour « purifier » mon parc. Alors je suis obligé d'arrêter. Et comme je suis travailleur indépendant, que je n'ai pas fait de SARL, ils me prennent tout, je n'ai plus rien pour vivre aujourd'hui. »

« Il n'y a plus de fûts de pyralène ici » François Beuque affirme qu'il n'a plus de fûts de pyralène dans les 3000 m<sup>2</sup> de son entreprise où une soixantaine de transformateurs sont encore stockés. Il ajoute également que s'il veut remettre en location ces transformateurs, il doit prouver qu'ils ne sont pas contaminés. « Les analyses coûtent 1000 F et elles durent trois semaines. Comment satisfaire les clients dans ces conditions ! Pourtant, il y a trois mois, une usine du coin avait besoin d'un transfo que j'étais le seul à avoir en France. Il était contaminé, mais la

DRIRE a consenti à fermer les yeux cette fois là !... » **Invendable** François Beuque a 73 ans, et depuis bien longtemps il aurait aimé prendre sa retraite. « Mais dans ces conditions, plus personne ne voulait reprendre l'affaire... Alors j'ai continué. » C'est son père qui avait créé l'entreprise en 1928. Elle était alors boulevard Montesquieu. Ce n'est qu'en 1938 qu'elle s'est installée rue de l'Hommelet parce qu'il y avait plus de place. Aujourd'hui, il ignore ce que va devenir le site. Il ne sait qu'une seule chose : il a tout perdu. **Martine DIEUDONNÉ**



C'est dans ces cuves, contenant du pyralène, que les transformateurs étaient plongés. Photo Ph. PA.